

Par courriel : presidence@fcfa.ca

Richmond, le 13 mars 2024

Attention : Madame Liane Roy
Présidente
Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada
(FCFA)
450, rue Rideau, bureau 300
Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

Objet : Félicitations pour l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35 pour le financement des services de garde francophones

Madame Roy,

C'est avec grand plaisir que je vous adresse, au nom du conseil d'administration du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, nos félicitations pour l'adoption de l'amendement au projet de loi C-35 concernant les services de garde francophones. Votre persévérance et votre engagement ont été déterminants dans la réalisation de cet exploit législatif.

Votre implication active dans ce processus législatif a été exemplaire et a suscité l'admiration de toute la communauté francophone. En unissant nos forces et en plaidant avec conviction pour cette cause, vous avez démontré la capacité des francophones à faire entendre leur voix et à agir pour leurs droits.

Nous sommes pleinement conscients du rôle crucial du financement des garderies en français dans la préservation et le développement de notre langue et de notre identité francophone. Cet amendement aura un impact positif durable sur des générations d'enfants en garantissant leur accès à un environnement éducatif francophone dès leur plus jeune âge.

Veuillez agréer, chère Madame Roy, l'expression de mes salutations les plus distinguées.



Marie-Pierre Lavoie
Présidente du conseil d'administration
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique